



Lundi 5 mai 2025

Atelier Librairie « Point d'étape : quel bilan après la création/reprise ? » 2025

En 2025, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture renouvelle l'atelier point d'étape destiné aux libraires ayant créé ou repris leur librairie ces dernières années. Il aura lieu lundi 5 mai 2025, en distanciel.

L'atelier « Point d'étape : quel bilan après la création/reprise ? » est organisé dans le prolongement de la politique de soutien aux librairies, portée depuis 2020 par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Centre national du Livre, dans le cadre du **Contrat de filière Livre**. Plusieurs créations et reprises de librairies en région ont ainsi bénéficié d'un soutien financier ces dernières années.

Basé sur l'examen des ventes, du stock et des documents comptables, l'atelier offrira à chaque participant une analyse personnalisée de son établissement et des conseils pour en assurer son bon développement. Ce diagnostic vise à prolonger l'accompagnement, renforcer les compétences des gérants et assurer la pérennité des librairies indépendantes sur le long terme.

Chaque structure bénéficiera d'un temps dédié en rendez-vous individuel assuré par Bertrand Picard, formateur de l'École de la Librairie.

Éligibilité

- Avoir créé ou repris une librairie en région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Disposer de deux exercices comptables clos et disponibles.

Les librairies ayant été soutenues lors de leur création ou reprise, par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du dispositif « Librairies » du Contrat de filière Livre, ou le dispositif antérieur d'aide aux librairies indépendantes (2014-2020), seront prioritaires sur les autres demandes.

Pour plus d'informations sur l'éligibilité, contactez Charline ROGUET, chargée de mission Économie du livre : c.roguet@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org

Inscription

L'inscription à l'atelier est gratuite et obligatoire. Le nombre de places est limité (6 participants maximum).

Demande d'inscription en ligne via le formulaire suivant : [INSCRIPTION](#)

Votre inscription vous sera confirmée quinze jours au plus tard avant la tenue de l'atelier.

Infos pratiques

L'atelier aura lieu en ligne, de 9h à 17h.

Crédit visuel : [Nattanan Kanchanaprat](#) de [Pixabay](#)

Dernière édition : 12 févr. 2026 à 11:45
<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/atelier-librairie-point-d-etape-quel-bilan-apres-la-creation-reprise-2025>